CYRIL DUBOURG
ECOFOR

Les Règles de l'Art de la mise en œuvre de l'isolation thermique par l'extérieur sous bardage ventilé et sous enduit

DURÉE : 2 jours (14 heures)
09h00 - 12h30 13h30 - 17h00

PUBLIC VISE
Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salarié d'entreprises, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

EFFECTIF
Maximum 12 participants

PRÉ-REQUIS
Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité isolation des murs par l'extérieur. Savoir lire et écrire le français. Disposer d'une adresse mail

NATURE DE LA FORMATION
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

MODALITES PEDAGOGIQUES
Exposé, étude de cas

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES
Support papier ou numérique

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI
La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.
Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, test.
La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

PROFIL FORMATEUR
Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT
Référent technique : Cyril DUBOURG
Référent pédagogique : Cyril DUBOURG

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE
Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo…)
EPI non requis pour cette formation

ACCESSIBILITE
Nous contacter.
Référent handicap : Cyril DUBOURG

À PRÉVOIR / À NOTER
Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment d'êtres capables de :

- Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques d'isolation par l'extérieur.
- Appliquer le contexte réglementaire, les critères techniques et matériaux utilisés.
- Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT selon les grilles de contrôle des qualifications isolation des murs par l'extérieur

PROGRAMME

QCM d'évaluation initial

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- L'obligation d'isolation dans le cadre de travaux de ravalement

Diagnostics et environnement des travaux

- La ventilation des locaux
- Isolation/étanchéité à l'air et appareils de chauffage non étanches
- Calculs de point de rosée
- Choix des matériaux pour les bâtis traditionnels
- Choix de l'isolant en fonction de l'usage et du système de chauffage
- Identifier et mettre en œuvre les Règles de l'Art applicables à la pose de l'isolant (CPT 3035 V3, CPT 3316 V2,RAGE)
- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (AT, CPT, RAGE…)
- L'isolation par l'extérieur sous enduit
- La règle du 2/3 - 1/3
- L'isolation par l'extérieur sous bardage ventilé
- Traitement des points singuliers (Menuiseries, départ au sol, désolidarisation au point dur)
- Les ponts thermiques
- Points de vigilance

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, MPR, ECO PTZ, CEE…)
- Exemple de rédaction de devis/facture en isolation par l'extérieur (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA…)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en isolation par l'extérieur

QCM d'évaluation final

Version V2.1 du 27/04/2025

WWW.ECOFOR.fr – 465 Chemin de Cante Perdrix - 83300 DRAGUIGNAN
Cyril DUBOURG - 06 32 93 37 30 - contact@ecofor.fr
CYRIL DUBOURG - Organisme de formation sous déclaration N° 93060837106 délivrée par le préfet de la région PACA
Siret : 532 852 332 00057 - TVA intracommunautaire : FR 15 532852332 – NAF : 8559A